
Collège National des Experts Architectes Français

Organisme de formation déclaré sous le numéro 11 75 32 372 75
N° SIRET : 309 420 792 00066 NAF : 7111Z

Maître, Madame, Monsieur, Chère Consoeur, Cher Confrère,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la
141^{ème} Table Ronde Nationale Technique et Jurisprudentielle
qui se déroulera à Paris le

Judi 28 mars 2013, de 13H30 à 17H30.

**Lieu : Maison de l'Architecture, dans la Chapelle de l'Ancien Couvent des Récollets
148 rue du Faubourg Saint Martin – 75010 PARIS
Métro Gare de l'Est**

Sur le thème:

LES DÉMOLITIONS STRUCTURELLES

Avec l'intervention de :

- **Monsieur Jean Claude PHILIP**, Directeur du BET ATHIS, spécialisé en maîtrise d'œuvre de démolition, conception et exécution, auteur du "Traité de technique de démolition & Procédé de surveillance vidéo à distance des déformations ».
- **Maître Joseph BENILLOUCHE**, avocat à la Cour, Cabinet Francis Bousquet.
- **Maître Nathalie PEYRON**, avocat à la Cour, associé de la selarl DELSOL.

La formation se conclura par un dialogue avec la salle, sous la forme de questions-réponses.
Les échanges pourront se poursuivre autour d'un cocktail au même lieu.

Pour faciliter l'organisation de cette manifestation, l'inscription, avant le jeudi 21 mars 2013, à l'aide du formulaire ci-joint est vivement souhaitée.

Une attestation de formation vous sera délivrée suite à la session.

Comptant sur votre présence, je vous adresse, Maître, Madame, Monsieur, Chère Consoeur, Cher Confrère, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Chahrazad TOMA-VASTRA,
Architecte DPLG –Expert, Animatrice Nationale des TRNTJ

Collège National des Experts Architectes Français

Organisme de formation déclaré sous le numéro 11 75 32 372 75
N° SIRET : 309 420 792 00066 NAF : 7111Z

FICHE D'INSCRIPTION ATTESTATION DE FORMATION 141^{ème} Table Ronde Nationale Technique et Juridique

Thème de la formation : **LES DEMOLITIONS STRUCTURELLES**

Intervenants :

- **Monsieur Jean Claude PHILP**, Directeur du BET ATHIS, spécialisé en maîtrise d'œuvre de démolition, conception et exécution, auteur du "Traité de technique de démolition & Procédé de surveillance vidéo à distance des déformations ».
- **Maître Joseph BENILLOUCHE**, avocat à la Cour, Cabinet Francis Bousquet.
- **Maître Nathalie PEYRON**, avocat à la Cour, associé de la selarl DELSOL.

Date : **Jeudi 28 mars 2013, de 13H30 à 17H30.**

Lieu : Maison de l'Architecture dans la Chapelle de l'Ancien Couvent des Récollets
148 rue du Faubourg Saint Martin – 75010 PARIS

NOM et Prénom du participant :

En qualité de :

Adresse :

Code postal : Ville : Tel :

Courriel :

Inscription obligatoire (joindre un chèque libellé à l'ordre du CNEAF).

Membre du CNEAF à jour de la cotisation 2012.....**30 €**

Membre de la : CEACAP ou CFEC ou CNAE-JJA.....**60 €**

Avocat - Autres.....**80 €**

Magistrat INVITÉ

(frais de participation – le CNEAF n'est pas assujetti à la TVA)

Sera présent au cocktail qui suivra : OUI NON

Attestation comptable : Chèque n° Banque : reçu le / 2013

ATTESTATION DE FORMATION

Je, soussigné Michel JEMMING, Président du CNEAF, atteste que la personne susnommée a effectivement participé à la formation ci-dessus d'une durée de **4 heures**.

En foi de quoi, est délivrée cette présente attestation.

Cette attestation est valable uniquement revêtue du cachet de l'organisme formateur et de la signature du responsable de formation.

Fait à Paris, le

Michel JEMMING,
Président du CNEAF

Tout usage frauduleux du présent document est passible de sanctions pénales prévues par la loi.